

Stéphane Bédard
Député de Chicoutimi
Leader parlementaire de l'opposition officielle

Québec, le 28 février 2012

Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-LeMay
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Nous souhaitons pouvoir débattre le mercredi 29 février, à la période prévue à cet effet, de la motion jointe en annexe par la députée de Vachon.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur de cabinet,

Simon Lajoie

Adresse de circonscription.
267, rue Racine Est
Bureau 300

Hôtel du Parlement 1045, rue des Parlementaires 2e étage, Bureau 2.157 Québec (Québec) G1A 1A4 Téléphone: 418 643-1275 Télécopieur: 418 643-1906 Adresse de circonscription 267, rue Racine Est Bureau 300 Chicoutimi (Québec) G7H 1S5 Téléphone : 418 543-7797 Télécopieur : 418 543-1355

Courriel: sbedard-chic@assnat.qc.ca

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION

(Article 97 RAN)

« Que l'Assemblée nationale du Québec exige qu'un moratoire sur l'exploration, l'exploitation et la fracturation hydraulique des gaz de schiste soit décrété immédiatement jusqu'à l'adoption d'une loi cadre sur les hydrocarbures. »

Mullellanoue 11650 28/02/12